

**23 mai 2003, Québec**

**Allocution à l'occasion de la coopération bilatérale France-Québec**

Monsieur le Premier Ministre,

Distingués invités,

Chers amis,

Je suis très heureux de retrouver M. Raffarin, un habitué de Sherbooke, et de le recevoir à titre de premier ministre du Québec dans notre capitale. Je me référerai à vos mots, cher ami, en disant que, pour moi aussi, « si la route fut droite, la pente aura été... raide ! »

Soyez assuré que c'est avec fierté et enthousiasme que mon gouvernement s'inscrira dans la poursuite et l'épanouissement de la coopération bilatérale France-Québec. Si le Québec est aujourd'hui parmi les États fédérés qui ont une forte personnalité internationale, c'est en bonne partie grâce à la France. La France s'est tenue aux côtés du Québec aux premiers balbutiements de notre ouverture sur le monde.

La riche relation France-Québec s'est maintenue par-delà les ans et les changements de gouvernement qui sont survenus de part et d'autre de l'Atlantique depuis 40 ans. C'est sous Jean Lesage et Charles de Gaulle qu'a été inaugurée la Délégation générale du Québec à Paris, en 1961. Cette délégation et le Consulat général de France à Québec, plus que centenaire, ont établi la pérennité de nos relations bilatérales.

C'est sous Daniel Jonhson et de Charles de Gaulle, toujours, qu'a été réalisée la « percée » de Libreville, en 1968. C'est sous René Lévesque et Raymond Barre qu'a été établie la pratique des visites alternées des premiers ministres français et québécois, en 1977. C'est cette pratique qui nous vaut l'honneur de votre présence aujourd'hui. C'est à Robert Bourassa que reviendra l'honneur d'accueillir François Mitterrand et Jacques Chirac, en 1987, pour le Sommet de la Francophonie de Québec. Enfin, c'est sous Lucien Bouchard, puis Bernard Landry, avec Lionel Jospin pour la France, qu'a été créé le groupe franco-québécois sur la diversité culturelle.

Une telle constance est remarquable, et nous nous en inspirerons. La relation franco-québécoise a 40 ans. « La vieillesse de la jeunesse », disait Victor Hugo. C'est non seulement l'occasion de faire le point sur ce qui a été fait, mais c'est aussi le temps de regarder devant soi, pour aller plus loin.

En 40 ans, nous avons mis sur pied une coopération soutenue dans l'ensemble des secteurs de l'activité humaine. Plus de 60 ententes bilatérales ont été conclues. Des dizaines et des dizaines de visites ministérielles et de rencontres au plus haut niveau ont eu lieu. Pensons à la Commission permanente de la coopération, à l'OFQJ et aux 100 000 jeunes à qui il a permis de vivre des expériences inoubliables. Pensons aux 130 jumelages de villes... Et parlons affaires aussi. Plus de la moitié des sociétés françaises implantées au Canada ont choisi le Québec. Et pas seulement les grands centres! L'aluminerie Péchiney, l'un des investissements français à l'étranger les plus importants, est à Bécancour.

Le « Carrefour mondial des PME », Futurallia 2003, tenu à Québec, auquel nous avons assisté, Monsieur le Premier Ministre, a été un franc succès. Des quelque 750 entreprises présentes, au moins 200 entreprises françaises et québécoises ont entamé des démarches de partenariat à cette occasion.

Tout cela tisse des liens d'affaires durables, multiplicateurs. Tout cela crée de la richesse. Tout cela crée des emplois. La relation France-Québec est un foisonnement d'initiatives et de projets. Je crois, Monsieur le Premier Ministre, que l'arrivée presque simultanée de nos deux gouvernements nous fournit l'occasion de donner une nouvelle impulsion à cette coopération.

Mon vœu le plus cher est que nous scellions une nouvelle alliance franco-québécoise. Cette nouvelle alliance, je l'entrevois sous les perspectives économique, scientifique et technique. Je la vois aussi intégrer une dimension plus régionale. Quant au volet culturel, j'entends que la France et le Québec s'associent et mènent une lutte commune pour la diversité culturelle.

La France et le Québec sont tous deux riches de leurs régions. Richesse dans la diversité des géographies, des cultures, des langues. Nous pouvons davantage puiser à même cette richesse pour élargir les horizons de notre coopération. Déjà, le dynamisme des collectivités territoriales françaises, au Québec, est tout à fait remarquable. Le Poitou-Charentes, notamment grâce à votre impulsion, Monsieur le Premier Ministre, est particulièrement actif au Québec.

Grâce aux programmes de bourses de la région Rhône-Alpes, des centaines d'étudiants français viennent dans nos universités, et souvent en région. Soulignons également que la région de l'Aquitaine a signé un accord de coopération avec l'Institut national de l'optique.

Permettez-moi, Monsieur le Premier Ministre, de citer intégralement la liste de vos cinq commandements de la coopération à visage régional, que vous avez faite le 9 octobre 2001. Elle est savoureuse et révèle la ferveur de votre amitié pour le Québec :

1. L'accord entre les deux premiers ministres tu respecteras.
2. Dans la modernité du Québec, tu investiras.
3. De nos régions les talents, tu valoriseras.
4. Je me souviens, cette devise, dans ton cœur, tu imprimeras.
5. Ainsi tu serviras deux peuples qui sont nés pour s'aimer.

J'endosse ces propos.

Nous engagerons les efforts nécessaires au développement de relations plus étroites entre les régions québécoises et les collectivités territoriales françaises. Une bonne occasion pour ce faire sera sans doute les célébrations du 400<sup>e</sup> anniversaire du passage de Samuel de Champlain à Baie-Sainte-Catherine, cette année même.

Sur le plan culturel, la promotion de la diversité culturelle et linguistique, dans un contexte de mondialisation débridée, est un impératif. Le Québec, depuis la signature du premier accord de libre-échange avec les États-Unis, en 1988, est l'un des plus ardents défenseurs de cette cause, qui est pour nous, Québécois, vitale.

Je tiens d'ailleurs à saluer votre action et votre insistance, Monsieur le Premier Ministre, en faveur de la défense et de la promotion de la langue française. Et cela, non seulement sur le plan national, mais aussi sur la scène internationale, notamment au sein des institutions européennes. La protection de la diversité culturelle et linguistique est l'une des toutes premières balises d'une mondialisation maîtrisée.

La diversité culturelle, comme l'a affirmé le président de la République, Jacques Chirac, à Johannesburg, en 2002, doit être considérée comme le quatrième pilier du développement durable, aux côtés de l'économie, de l'environnement et de la préoccupation sociale. Depuis la rencontre alternée des premiers ministres de décembre 1998, le Québec et la France se sont engagés dans une action commune visant à promouvoir l'ébauche d'un instrument, au sein d'organismes internationaux, afin de garantir aux États et aux gouvernements le droit de définir leurs politiques culturelles et de déployer les moyens et les ressources qui en découlent.

Je me félicite du fait que l'UNESCO ait récemment reconnu l'importance de l'enjeu de la diversité culturelle et recommandé, le 11 avril dernier, de poursuivre l'action visant à l'élaboration d'un nouvel instrument international pour la préserver.

Mesdames, Messieurs,

Notre action commune des prochaines années prolongera, dans une coopération resserrée, notre action des quarante dernières. Les régions en seront partie prenante.

Et, à une autre échelle, notre relation prendra une tangente continentale. La France sera de plus en plus imbriquée dans l'ensemble géopolitique européen. Notre relation privilégiée avec la France nous aidera à établir des relations avec les différents partenaires de la nouvelle Europe.

L'intégration du continent américain, pour sa part, suit sa logique propre. Avec ce marché en voie d'intégration croissante, la France, avec la collaboration du Québec, pourra rejoindre l'Amérique entière. Nous célébrons 40 ans de collaboration, de coopération et d'amitié France-Québec. Monsieur le Premier Ministre, nous convenons aujourd'hui de donner une nouvelle impulsion à la relation franco-québécoise.

Je dirais, d'une certaine façon, que nous allons la mettre à notre main, puisque c'est à nous, en partie du moins, qu'échoit l'honneur de la prolonger. Nous allons faire un pas pour mieux adapter cette relation aux réalités de ce siècle nouveau, pour saisir ensemble les occasions que ce siècle recèle et pour faire face ensemble aux défis de ce siècle. Ouvrons grande la porte aux régions de nos deux contrées et serrons les rangs dans la défense et la promotion de la diversité culturelle.

Le relation bilatérale France-Québec a 40 ans. Ce sont les noces de rubis de l'un des plus précieux bijoux de notre diplomatie.